

L'ACADIE – L'ACADIE!

par Jean CHAUSSADE

Les Acadiens se réveillent. Les Acadiens n'ont plus peur. Enfin on les voit vivre. C'est du moins ce que l'on entend dire depuis quelque temps au Canada. Il ne fait aucun doute en effet que l'un des événements majeurs de la vie politique canadienne de ces dernières années aura été la réapparition du problème acadien. Précisons bien la réapparition, car chacun ici se souvient des malheurs passés de ces francophones chassés de leurs terres et déportés sauvagement loin du pays qu'ils avaient eu tant de mal à coloniser. Pour nombre de Canadiens, leur histoire se résumait en cet épisode douloureux de la déportation, du «Grand Dérangement» de 1755-1758. Rien de plus ou presque. Le peuple acadien était devenu à tout jamais un peuple martyr, mauvaise conscience des Anglo-saxons, un peuple sans présent, qu'on ne peut regarder sans éprouver de la commisération : les pauvres! L'Acadie avait été rayée des cartes de géographie, et les Acadiens ma foi, on les avait perdus de vue!

Qu'il y eût encore des francophones dans les Provinces Atlantiques, personne n'en doutait; mais on se les imaginait tellement tranquilles au bout de leurs caps et de leurs pointes, tellement éloignés des préoccupations du bouillonnant Québec, si «incurablement heureux»! Comment les Acadiens auraient-ils pu relever la tête, eux qui ne parlent qu'un français abâtardi (ce «shiac» à peine compréhensible dit-on), et dont les recensements révèlent l'inéxorable marche vers l'assimilation! Comment l'Acadie aurait-elle pu revivre, elle qui ne semble faite que pour offrir ses forêts, ses plages et ses rivières à truites, ses quelques spécialités culinaires aux gens venus d'ailleurs, à ces citadins en quête d'une autre Floride.

Mais la logique, une fois de plus, a été démentie. L'impensable s'est produit. Alors que c'est du Québec qu'on attendait la révolte, la voici qui gronde dans la province sage du Nouveau-Brunswick, chez ces doux et gentils Acadiens. Leur problème ? *Ils veulent se faire respecter.* C'est aussi simple que cela. Ce n'en est pas moins une surprise pour les Canadiens, pour ceux notamment qui voyaient en cette province, la plus représentative par la proportion respective de francophones et d'anglophones, le meilleur exemple de l'harmonie qui peut exister entre les deux nations fondatrices du Canada. Aux Québécois méfiants à l'égard de la politique biculturelle, prônée par le gouvernement

fédéral, il était facile et l'on ne s'en privait pas, de montrer que ces francophones des Provinces Maritimes, bien qu'en situation minoritaire, faisaient après tout bon ménage avec les anglophones. Pendant longtemps en effet ils en ont eu l'air. Mais aujourd'hui... ?

MONCTON ET LA « GUERILLA LINGUISTIQUE »

Au Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, Moncton affiche depuis une dizaine d'années une belle expansion. S'il en fallait une preuve, on la trouverait aussi bien dans l'éclosion rapide de ces mornes quartiers de bungalows qui mordent sur la forêt voisine, que dans la cherté des loyers qui dépassent fréquemment ceux d'une métropole comme Montréal ou Toronto. Autre marque de vitalité, la ville s'est mise au goût de l'époque : elle construit haut et grand. La nouvelle tour de télécommunications s'élève à 130 pieds du sol et les dépliants touristiques assurent qu'elle a coûté 500.000 dollars. Cela n'est rien à côté du très moderne ensemble commercial récemment achevé de la Place Assomption (coût : 12 millions de dollars), comprenant notamment un édifice à bureaux d'une vingtaine d'étages. Moncton enfin a son gratte-ciel et assurément on lui donnerait plus que ses 50.000 habitants.

Deuxième ville en importance de la province, elle semble assurée d'un plus bel avenir que sa rivale Saint-Jean si l'union des Provinces Maritimes se réalise un jour; sa position de carrefour la porterait tout naturellement à devenir le centre de gravité de ce nouvel ensemble économique. Située au coude de la rivière Petitcodiac, elle ne doit rien ou presque à cette voie d'eau inutilisable en raison des trop fortes variations du niveau des eaux. Il y a quelques années paraît-il, les pétroliers de la compagnie Irving, profitant de la refoule des eaux, parvenaient à la remonter jusqu'à Moncton; ils vidaient rapidement leurs soutes et redescendaient avec la marée. C'était là une prouesse à laquelle on ne se risquait plus aujourd'hui. Au fond, la Petitcodiac semble n'avoir toujours existé que pour le plaisir des touristes qui, chaque été, se pressent par centaines sur ses rives pour observer la vague déferlante (l'équivalent du mascaret de l'estuaire de la Seine), et se prennent plutôt à admirer ses longues terrasses arrondies et luisantes comme des dos de baleines. Mais la ville ingrate se détourne de plus en plus de son cours d'eau pour s'étirer de chaque côté des installations ferroviaires du Canadian National et des quelques rues qui, vers le Nord-Ouest et le Nord-Est, conduisent à l'axe routier transcanadien. Moncton est en effet un noeud ferroviaire et routier important dont la fonction commerciale représentée notam-

ment par les grands magasins d'achat —Kmart, Eaton's, Simpsons-Sears— les concessionnaires des grandes marques d'automobiles, de distribution d'essence, des sociétés d'équipement de toutes sortes, semble démesurée. Mais si cette modeste localité, au demeurant fort semblable aux autres villes américaines, connaît aujourd'hui une notoriété qui dépasse largement les frontières de la province, c'est qu'elle est devenue le théâtre d'une querelle linguistique entre anglophones et francophones. Et ce n'est pas un hasard.

Fait rarissime au Canada, l'agglomération de Moncton rassemble dans une proportion presque égale les deux grandes nations fondatrices du pays : 35% de francogènes (1) pour la ville elle-même, mais 47% en y ajoutant les bourgs avoisinants. C'est dire l'attention portée en haut lieu à tous les événements qui pourraient remettre en cause la sacro-sainte bonne entente qu'on veut voir maintenir entre les deux groupes ethniques. Si pendant longtemps on a pu croire qu'aucun problème particulier ne tirait cette ville exemplaire, c'est qu'aucune résistance ne s'était manifestée face à l'«establishment» anglo-saxon. Aujourd'hui encore, rien ne révèle la présence d'un important groupe francogène, en dehors du campus universitaire situé d'ailleurs un peu à l'écart du centre-ville. Tout est anglais : le nom des rues comme les panneaux publicitaires; dans les magasins, les cinémas et les restaurants, sur le lieu de travail et même dans les services publics (poste, police, mairie), la langue anglaise est largement utilisée, sinon la seule utilisée même si, officiellement, la province se définit comme bilingue. En fait, le bilinguisme n'a jamais existé ici, ou plutôt il s'est toujours fait dans le même sens. Dominés économiquement et politiquement, les Acadiens de la région de Moncton n'ont d'autre choix, s'ils veulent obtenir un «job» et se «débrouiller dans la vie», que de parler l'anglais; dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que le nombre d'assimilés ne cesse d'augmenter. Les jeunes dans leur grande majorité, moins attachés que leurs parents aux valeurs du passé, ne se sentent plus le même devoir de conserver leur langue maternelle. Réalistes, ils délaissent volontiers cette langue (qu'ils maîtrisent d'ailleurs mal), et se valorisent en parlant l'anglais, langue des affaires. Allons-nous assister dans les prochaines années à la disparition de ce foyer francophone ? Cela semblait inéluctable il y a encore peu de temps. Cela ne l'est plus tout à fait aujourd'hui.

La situation, sans être fondamentalement différente, s'est malgré tout modifiée avec la décision, prise à partir de 1960

par la «patente» acadienne (2), de centraliser à Moncton l'essentiel des institutions acadiennes : presse, radio, clubs, associations etc.... et surtout d'y installer en 1963 une université, la seule université francophone à l'Est du Québec. Décision lourde de conséquences et qui n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre! La population acadienne ne forme pas en effet une masse compacte, homogène, mais se répartit en trois foyers principaux situés l'un dans le Sud-Est (comté de Kent), le second dans le Nord-Est (comté de Gloucester), le troisième dans le Nord-Ouest (comté du Madawaska). Il eût semblé alors logique que le choix d'un pôle de développement acadien (car c'est bien de cela qu'il s'agissait) se portât sur l'une des villes, si petite fût-elle, appartenant à l'un de ces trois comtés : Edmundston, Bathurst ou Bouctouche. Mais, pour des raisons encore obscures dues en partie à la rivalité traditionnelle entre ces trois régions francophones (le fameux «régionalisme de clocher»), on choisit une ville d'un comté déjà en voie d'anglicisation, plus proche sans doute de l'Acadie historique et d'un avenir économique plus assuré que toute autre localité de la côte, mais où la présence d'un fort pouvoir anglo-saxon et d'une population peu habituée à traiter d'égal à égal avec les Acadiens était de nature à créer un jour ou l'autre une situation conflictuelle, pour peu que l'action d'une quelconque de ces institutions correspondît à ce que l'on pouvait attendre d'elles.

A l'exemple de beaucoup d'autres pays, l'agitation partit du milieu universitaire où quelques jeunes dynamiques, ceux notamment venus du Nord-Est de la province et du Québec, moins disposés que les autres à courber l'échine, prirent la tête de la contestation. Ils avaient maintenant leur université; ils allaient la défendre.

— Février 1968 — Les étudiants du campus sont en grève; ils protestent contre la hausse des frais de scolarité et réclament pour leur jeune institution des subsides comparables à ceux des trois autres universités anglophones de la province. Une marche est organisée à Frédéricton, siège du gouvernement provincial, où un groupe d'étudiants occupe quelques heures l'édifice du Centenaire, sans résultat. Le premier ministre calme les contestataires par une foule de belles promesses. Les cours reprennent. Devant cet échec, les étudiants tentent alors d'élargir le débat en posant le problème de la politique discriminatoire menée par la municipalité à l'encontre de la population francophone. Une autre marche, plus imposante encore, a lieu dans les rues de Moncton, cette fois pour exiger des services municipaux bilingues. Le maire Jones les reçoit avec une

chaleur très anglaise et le lendemain, pour le remercier, les étudiants lui offrent une tête de cochon en signe de reconnaissance. Scandale! Les principaux responsables sont arrêtés et traduits devant le tribunal. Le bilinguisme institutionnel devient à partir de ce moment-là le cheval de bataille de la contestation.

- Novembre de la même année — nouvelles manifestations; les étudiants, toujours eux, boycottent la réunion publique, organisée à Moncton par des loyalistes, farouches partisans d'un Canada unilingue anglais, sur le thème du bilinguisme. Se posant en redresseurs de torts, ils interviennent également, quelques temps plus tard, en faveur des pensionnaires d'un foyer de personnes âgées à qui l'on avait interdit de parler français.

- La tension monte sur le campus, et le 1^{er} Janvier 1969, coup de théâtre; profitant de la nuit tombante, une centaine d'étudiants se barricadent à l'intérieur du bâtiment de la faculté des sciences qui abrite aussi les locaux de l'administration. Ils réclament immédiatement du gouvernement fédéral une somme de 32 millions de dollars pour leur université laquelle, prétendent-ils, est sur le point de faire banqueroute. L'affaire fait grand bruit. Les cours sont suspendus. Etudiants, professeurs et administrateurs tiennent réunion sur réunion sans toutefois parvenir à une entente. Jamais le fossé n'a été aussi grand entre cette jeunesse étudiante acadienne entreprenante, libérée de la tutelle cléricale et consciente que le temps n'est plus à la temporisation et au dialogue stérile, et l'«Establishment» acadien soucieux de conserver son prestige auprès de la population acadienne, apeuré devant les exigences et la manière de faire de ces quelques «têtes folles» qui risquent d'indisposer la classe dominante anglo-saxonne avec laquelle il entend maintenir une étroite collaboration. Aussi, après une semaine d'occupation, l'ordre est-il donné à la police de faire évacuer l'édifice. La répression commence. Plusieurs étudiants sont expulsés, les professeurs ayant soutenu la contestation congédiés, le département de sociologie jugé trop dangereux démantelé. Une équipe de trente policiers est mise en place sur le campus (elle s'y trouve toujours). L'un des principaux meneurs se voit même refuser l'entrée du campus sur une injonction lancée contre lui par le ministre de la Justice. L'étudiant a beau lancer une campagne pour que sa cause soit entendue en français devant un tribunal, le juge maintient l'injonction. Puis, comme il défie les tribunaux en défilant, seul, sur le campus avec une pancarte, on le jette en prison d'où il

sort un mois plus tard, non sans avoir reconnu ses torts devant le juge : «Je m'excuse d'être un Acadien, d'être un Français et d'avoir réclamé mes droits»!

La première phase de la contestation se terminait sur un échec dans la mesure où ce mouvement de protestations n'avait aucunement dépassé le cadre universitaire. La population acadienne, mal informée des objectifs poursuivis, avait dans son ensemble condamné ces jeunes qui se permettaient de faire du scandale et de «jeter du trouble» dans la province. Leur opinion devait changer du tout au tout lorsque, en *Janvier 1972*, apparut sur les écrans de télévision le film «L'Acadie, l'Acadie» relatant d'une façon vivante et authentique les événements survenus deux ans plus tôt sur le campus. A travers ce long reportage qui permettait à chaque Acadien de prendre du recul par rapport à sa propre situation, à ce qu'il vivait, lui, quotidiennement, les agitateurs d'hier devenaient non pas tant les héros que les *révélateurs* du drame acadien, de ce petit peuple en train de mourir dans l'indifférence générale y compris des Acadiens eux-mêmes. Mieux même, la politique intolérante menée par le maire Jones apparaissait enfin sous son vrai jour. Ecoutons d'ailleurs Piquine, personnage fictif du journal *l'Évangéline* (3), exprimant bien dans son langage coloré l'opinion des Acadiens : «J'avions l'impression dans l'temps que ces jeunes étudiants avoient b'en des bonnes intentions, b'en d'l'énergie et pas fratte aux yeux non plus mais que leu's coups portioient pas toujours à la bounne place. Et j'avions l'impression des fois qu'en cherchant à nous sauver, ils alloient couler not'e barque en menaçant de détruire tout c'qui la tenait encore deboute et à flot. Et c'est ça qui nous f'sait peur dans tout c'te chaffrail qui faisoient en 1968. C'est la raison qui fait que les Acadjens en général les approuvoient pas dans toute. Et c'est tout ça que j'avions peur de ouère encore dans l'film. Mais non, c'te film-là a presque pas touché à ça. Et c'était b'en mieux coumme ça. En tout cas ça nous plusse plait. J'sons sûr que tous les Acadjens de tout âge et de partout avont dû l'aimer pas mal et enrager d'avant la situation qu'on nous fait che' nous aux Maritimes, en Acadie. Ya tcheuques Anglais qu'avont dû rire jaune en revoyant leur conduite fanatique, bêtasse. D'après le film, il était malaisé de pas aimer ces étudiants pleins d'courage, de jugement et d'bon sens». Et plus loin d'ajouter à l'adresse du maire Jones : «Marci b'en Monsieur Jones pour nous avouère montré c'que vous êtes. Jusqu'icitte, j'nous en doutions b'en un peu, mais j'pouvions pas croire que vous étiez si pire que ça.

J'nous disions : y comprend pas. Y pense pas mais c'est in houmme droite... Mais là j'y a plus d'illusion possible. Tandis que vous atchusez de fanatisse ceusses-là qui d'mandont du français, c'est vous qui êtes le pire fanatique qui s'aie jamais vu, un fanatique aveugle, enragé... Les Français demandont pas aux Anglais d'la ville de d'venir Français. L'voulont rien qu'auouère du bilinguisme dans les services. Les Anglais oue'yont don' pas que les Français sont néyés dans l'anglais partout, dans les écoles, dans les magasins ou la rue partout ? ... Tchelle race que ces Anglais du Canada... L'sont i'is pas capables de comprendre le simple bon sens ?»

Qui pourrait oublier les semaines qui suivirent. Partout, sur le campus, au hasard des réunions et des rencontres, dans les journaux, à la radio, chacun éprouvait le besoin de parler, d'exprimer sa colère ou son indignation. Il fallait que ça change. Cela avait trop duré. Ce qui était vécu hier encore dans l'apathie et l'indifférence générale devenait subitement inacceptable, insupportable. Les Acadiens sortaient enfin de leur réserve. Ils avaient quelque chose à dire, à chanter, à crier.

Le soir même de la projection, les étudiants, les premiers, entrent en action! Ils se regroupent par centaines devant l'hôtel de ville, scandant «L'Acadie libre, Jones au poteau». Bernard Gauvin, l'un des leaders, leur rappelle alors que l'ennemi n'est pas seulement l'anglais mais aussi la «patente» acadienne; il faut se battre non pas tant pour obtenir du bilinguisme dans les services publiques que pour sortir les Acadiens de leur condition de sous-développés, que pour leur redonner une raison de vivre, une fierté, une identité : «Vous ici constituez l'exemple d'une population qui se réveille, la preuve que l'Acadie ne crèvera pas». Le ton est donné. Les jours suivants l'agitation est extrême; quelques isolés lancent des raids nocturnes contre les résidences du maire et du recteur de l'Université, une fausse alerte à la bombe met la station de Radio Canada en émoi, plusieurs centaines de jeunes bloquent un soir la circulation d'une grande artère de la ville. Ils réclament immédiatement une copie du film «L'Acadie, l'Acadie» : «Il porte sur l'université, il nous appartient». Le maire inquiet, menace de réglementer les manifestations. En toute hâte il crée une escouade anti-émeute, mais ne veut pas entendre parler de services bilingues. Un grand rassemblement a lieu à la rotonde de l'édifice des Sciences.

Dans une ambiance survoltée, un front commun est constitué. On projette d'organiser une réunion publique avec le Conseil Municipal; d'autres suggèrent qu'une délégation se présente à chacune des réunions de la mairie (pour montrer que les Acadiens n'ont plus peur!), certains envisagent de tenir des «sit-in» à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, un groupe propose de lancer une vaste pétition. Et si l'on refusait désormais de payer les contraventions tant qu'elles ne seront pas rédigées dans les deux langues? Pourquoi ne pas exiger de se faire servir en français dans les restaurants, les magasins et autres endroits publics? Et pas seulement à Moncton, mais aussi à Shédiac, à Dieppe, à Bathurst, toutes ces villes francophones qui affichent tout en anglais parce que c'est l'habitude, parce que c'est comme ça!

En attendant les réunions vont bon train; des comités sont mis en place (presse, animation). Le défi, le grand défi en effet est de regrouper le plus grand nombre possible de citoyens francophones, de les mettre progressivement dans le coup, de leur faire comprendre que tout finalement dépend d'eux et d'eux seuls. Tous, ou à peu près tous ont vu le film, leur film. Qui parmi eux n'a pas été remué et choqué par cette scène humiliante de l'hôtel de ville où l'on voit le maire rabrouer copieusement les étudiants venus demander très poliment un peu plus de justice. Et tout cela parce qu'ils sont d'une autre race! Les Acadiens seront-ils toujours considérés comme des citoyens de deuxième classe? Les nègres blancs d'Amérique? Non vraiment «il ne faut plus que ce soit pareil», tel est le sentiment général. Mais sont-ils prêts pour autant ces francophones, ouvriers du Canadian National (4), employés des grands magasins, à participer à une action, à descendre et manifester dans la rue? La chose est moins sûre? Ne s'exposeraient-ils pas à des représailles de leurs employeurs? Ne risqueraient-ils pas de perdre leur job? *Et leur job pour eux, est-ce que cela ne compte pas plus finalement que la langue? Se battre pour la langue, est-ce que cela en vaut la peine?*

Bientôt on apprend que Radio-Canada, qui avait obtenu l'exclusivité du film pour une période de deux mois, renonce finalement à ses droits. Non seulement les étudiants obtiennent la pellicule tant convoitée, mais les deux metteurs en scène acceptent de venir les rencontrer. Autre moment mémorable que cette soirée! Devant une salle archi-comble, Pierre Perrault et Michel Brault se laissent interroger, souriants, décontractés. L'objectivité du film? «On n'a pas voulu faire Hélicoptère-Acadie, mais être le plus fidèle possible, donner une vision très singulière, très intense. Nous ne voulons pas

qu'on nous accuse d'impartialité. On était sur le bateau, non pas sur la rive, et on avait choisi d'y être. «L'Acadie, l'Acadie» c'est comme une plainte, un appel». Et les Anglais ? «Ils ne comprennent pas, ils ne comprendront jamais, ils ne veulent pas savoir ce qui vous fait mal (...) Et puis vous savez, ceux qui vivent mieux que les autres ne partageront pas, que ce soit avec des Acadiens, des nègres ou des Québécois... «L'argent paraît-il n'a pas d'odeur. Moi je trouve qu'il sent l'Anglais en maudit. La situation actuelle, c'est un conflit entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas. Il faut quitter nos fauteuils confortables, se lever ensemble, commencer à tenir notre bout». Applaudissements à tout rompre, et Perrault de conclure : «On a voulu vous montrer que vous étiez vivants, que vous étiez beaux, que vous valiez la peine d'être vécus. Ne pas vous faire rêver. L'Acadie, l'Acadie c'est pas Love Story. Si vous sortiez du film pour entrer dans une action, alors nous serions récompensés et nous aurions peut-être réussi notre premier film. Notre film c'est un outil, un instrument. A présent, c'est à vous de juger».

Dans le Nord-Est de la province, la violence éclate également mais pour d'autres motifs. Plusieurs usines licencient du personnel et une journée de réflexion sur les problèmes économiques de la région se termine en émeute. Des ministres se font conspuer, la foule porte sur l'estrade une femme, Mathilda Blanchard, qui lance à l'adresse des personnalités présentes un retentissant : «Bande de caves» (5) ! Décidément l'Acadie bouge. L'une des émissions télévisées les plus suivies porte sur ce thème. Les points de vue s'affrontent —climat de prise de conscience, de revendications de droits linguistiques et économiques. Les Anglophones s'inquiètent d'un tel remue-ménage. Le bruit court qu'une certaine «English Speaking League» vient de se former, et distribue ses cartes de membres dans les ateliers du C.N. (6). Un conseiller municipal lance un appel à la radio : «Conservons le statu quo, il ne faut pas que l'harmonie de la ville soit troublée par un petit nombre d'agitateurs». Un petit nombre ? Ils sont plus de 4000 à défiler dans les rues de Moncton un soir glacial de février. Moment grandiose, inoubliable... Dans un silence impressionnant, interrompu seulement par quelques jurons anglais lancés du trottoir par quelques excités, la foule se dirige en procession vers l'hôtel de ville. La peur du peuple acadien, symbolisée par un cercueil entouré de pleureuses, est officiellement enterrée. Une nouvelle ère s'ouvre-t-elle en Acadie ? Les différentes associations et clubs francophones de la province ne peuvent demeu-

rer plus longtemps silencieux. Les uns après les autres, ils prennent position en faveur du bilinguisme. D'ailleurs, plusieurs personnalités de la ville siègent déjà dans le comité qui vient de se former pour canaliser les efforts. On presse le conseil municipal de prendre une décision, mais celui-ci, lors d'une séance plutôt houleuse, décide de ne prendre aucune mesure sur le bilinguisme et refuse de nommer un comité à cet effet : quatre conseillers ayant voté pour, et quatre autres contre, le vote du maire a donc été une fois de plus décisif. A la sortie de la réunion, des heurts se produisent entre les manifestants et le service d'ordre : un contestataire crache à la figure du maire; quelques autres, détenus plusieurs heures au poste de police, sont relâchés tard dans la nuit. Quelques jours plus tard, le maire Jones, voulant sans doute justifier sa décision, adresse une allocution radiophonique aux habitants de Moncton; il propose ni plus ni moins que de recourir au plébiscite pour régler le problème du bilinguisme, mais se garde bien de mentionner de quelle manière il serait organisé, ni de faire état du texte proposé à l'approbation des citoyens de la ville. Il est vrai que dans son esprit il n'y a pas urgence puisque le vote n'aurait lieu qu'en 1974. Il aurait alors tout le temps de préparer soigneusement son coup; qui sait même s'il ne parviendrait pas à faire croire que le statu quo n'est pas si mal que cela, que chacun au fond peut se débrouiller dans cette ville, et qu'il n'y a pas de quoi manifester dans les rues. Il ajoute que la mise en place du bilinguisme, fort coûteux au demeurant pour les citoyens, n'est pas nécessaire puisque la plupart des francophones de cette ville s'exprime en anglais et va même jusqu'à préférer les services anglais aux services français (quand ces derniers existent bien entendu). Admirable argument en effet mais qui se retourne contre l'auteur car, si les francophones sont devenus bilingues, ce n'est certainement pas de gaîté de coeur, mais par la force des choses, parce qu'ils y ont été contraints de mille et une façons pour subvenir à leurs besoins, pour gagner leur vie tout simplement. La situation actuelle stigmatise en réalité les effets d'une politique foncièrement *intolérante* vis-à-vis de la minorité francophone, à un point tel que cette minorité a du mal aujourd'hui à retrouver sa propre identité, ses propres valeurs culturelles. En fait, le maire avance des chiffres qui tendraient à prouver, si besoin en était, que l'assimilation des francophones est en partie réalisée à Moncton. Il ne veut pas se rendre compte que ce processus d'absorption lente et inéluctable d'un groupe par un autre, autrement dit le «melting pot» est un processus ressenti comme tout à fait intolérable par une catégorie de citoyens francophones.

Au fil des mois, la crise du bilinguisme atteint la dimension na-

tionale. De nombreuses personnalités politiques et religieuses prennent position en faveur du bilinguisme. Le ministre des finances du Nouveau-Brunswick n'hésite pas à qualifier le maire de «bigot», tandis que le secrétaire d'état lui reproche son manque de sagesse et son entêtement. Jones se rebiffe en déclarant que les lois fédérale et provinciale sur les langues officielles violent la constitution. C'est «C'est une tentative du premier ministre Trudeau et de ses acolytes pour changer le caractère de base du pays qui est celui d'un Canada unilingue anglais». A Moncton même, la Société Nationale des Acadiens lance une campagne de souscription afin d'acheter une plaque française pour l'hôtel de ville et l'apposer à côté de la plaque anglaise (7); trois jours plus tard, la somme est largement réunie; mais une fois de plus le maire fait des difficultés : il veut consulter le conseil afin de savoir si la traduction est correcte.

Malgré tout la fièvre tombe peu à peu. Le désaccord profond apparu dès les premières assemblées entre les partisans de l'action immédiate et spectaculaire, violente s'il le faut, et ceux plus enclins au contraire à la temporisation et à la conciliation, n'a cessé de s'accuser. Eternel conflit où personne sans doute n'a tout à fait tort ni tout à fait raison. Dans les circonstances présentes, il va déterminer les étudiants à se replier progressivement sur leur campus pour laisser aux citoyens de la ville la responsabilité de mener leur propre travail d'animation auprès de la population. Désengagement stratégique, motivé sans doute par l'échec des années passées et le souci de ne pas effrayer «la base» par des actions qui pourraient être mal interprétées, mais aussi par le sentiment que la partie à Moncton n'avait aucune chance d'être gagnée, et que dans ces conditions mieux valait consacrer ses efforts à la région où quelque chose pouvait encore être sauvée, à ce Nord-Est de la province en particulier, si explosif à cette même période de l'année. La conviction surtout que le bilinguisme institutionnel, réclamé par tout le monde y compris par la «patente» acadienne, ne résoudrait pas le vrai problème, celui qui conditionne tous les autres y compris le problème linguistique : *la pauvreté des Acadiens. Pour toutes ces familles, trop dépendantes des conditions socio-économiques, il ne peut y avoir d'alternative possible; l'assimilation est inévitable et se réalise sans conflit apparent, silencieusement, un peu plus chaque jour.* La résistance à l'anglicisation en tant que telle, quand elle n'est pas intégrée à une contestation plus globale, ne peut avoir de sens pour ces hommes et ces femmes trop occupés à gagner leur pain et pour qui l'usage de la langue de travail, l'anglais, va de soi

et conditionne même leur promotion individuelle. *«Se battre pour la langue, c'est un luxe que les ouvriers ne peuvent se permettre»*. En vérité, on n'eut jamais l'impression que l'agitation pourrait un jour gagner ces masses laborieuses. Leurs motivations étaient trop différentes de celles des étudiants, professeurs, avocats, hommes d'affaires et autres intellectuels en révolte, dont l'impuissance à comprendre et toucher les travailleurs manuels fut manifeste tout au long de la crise.

Aussi, malgré les espoirs légitimes qu'avaient fait naître les événements de janvier et février 1972, le repliement des étudiants, fer de lance de la contestation, fit perdre à ces divers comités de citoyens beaucoup de leur mordant, à tel point que devenus inoffensifs, ils finirent par disparaître. Une intellectuelle acadienne avait peut-être raison de se lamenter : «On nous a déportés en 1755. Et depuis on nous a appris à revivre mais dans un ghetto, à survivre mais dans la bonne entente, à chanter mais que des cantiques, à aimer mais pas trop. Que les Anglais développent la terre, nous on se réserve le ciel! A tort ou à raison, l'histoire a fait de nous un peuple industriel et sain, colonisé et défaitiste, un peuple martyr quoi, qui n'en finit pas de mourir et qui n'arrive pas à vivre tout à fait. L'identité acadienne, la seule qui nous reste, c'est de décider d'en avoir une. Elle a raison la Sagouine quand elle dit : «ils seront ben obligés de me reconnaître quand c'est que je marcherai à côté de z'eux, sur le chemin du roi», elle a raison mais à condition que nous marchions et non que nous rampions. Ce qu'il faudrait, c'est une deuxième grand dérangement, dans les habitudes, les idées, la fatalité et la facilité. Un dérangement tel qu'on ne prenne plus une structure injuste pour un ordre social légitime; ni le dynamisme pour de la violence ou la lâcheté pour la vérité. Que l'Acadie se dérange pour vivre». Comme on le voit, tout fut dit et bien dit, et le mal décelé mais non guéri.

—Automne 73— Après ces mois d'été, chauds et humides, Moncton a retrouvé avec le froid son visage tranquille et nostalgique. Les arbres ont depuis longtemps perdu leurs feuilles. C'est le temps des premières neiges qui en général ne tiennent pas. Les enfants s'aventurent sur les rivières et les lacs à peine pris par les glaces; il y aura encore des accidents. Les finales de base-ball et de football ne sont pas encore toutes jouées que déjà débute la saison du hockey; le hockey, mot magique ici au Canada! Les mercredis et samedis soir, pendant les six prochains mois, chacun vivra avec passion, devant son poste de télévision, les matchs de la ligue nationale, les déboires et les succès de son équipe favorite, les performances des supervedettes.

Plus d'un an après les événements, l'Acadie, à défaut de s'être

tout à fait réveillée, continue de faire parler d'elle. Son image se vend bien. La saison touristique n'a jamais été aussi bonne au Nouveau-Brunswick où le nombre de visiteurs, selon les dernières statistiques du Ministère, a augmenté de 4 à 6% cette année. Les projets pour la création de centres d'artisanat se multiplient, et la reconstitution d'un village acadien dans le Nord-Est de la Province est en bonne voie de réalisation. Le guide touristique qu'Antonine Maillet (8) vient de sortir, «L'Acadie pour quasiment rien» est en bonne place dans les grandes librairies de Montréal et de Québec. Quant à la pièce acadienne «La Sagouine», elle vient de faire des débuts prometteurs en France après avoir reçu un véritable triomphe à travers tout le Canada. Le film «L'Acadie, l'Acadie» est devenu un classique des cinémathèques et a même été primé à différents festivals. Autre signe révélateur, les chanteurs acadiens n'hésitent plus à quitter leur coin de terre; on les entend de plus en plus sur le réseau national.

A Moncton, la querelle linguistique se poursuit, mais il n'y a pas eu un autre hiver «chaud». Les Acadiens ont pourtant gagné une bataille importante en décembre 1972, quand la cour suprême du Nouveau-Brunswick a reconnu la validité des lois fédérales faisant du français, au même titre que l'anglais, l'une des deux langues officielles de la Province. Cette décision a détruit du même coup l'argument du maire Jones qui s'opposait au bilinguisme dans les services municipaux sous prétexte que ces lois étaient anti-constitutionnelles. Quelques jours plus tard, le conseil des ministres autorisait la promulgation (par le lieutenant gouverneur) du fameux article 14 qui donne à l'Acadien la possibilité d'avoir son procès instruit et jugé en français s'il le désire, alors que jusqu'à présent il ne pouvait avoir recours, dans le meilleur des cas, qu'à des services d'interprètes. Mais, comme on l'a souligné, il ne s'agit en fait que d'une demi-victoire dans la mesure où ce sera le juge qui finalement accordera ou refusera à l'accusé le droit de choisir la langue de son procès.

Une déception de taille pour les Acadiens : le maire Jones, toujours lui, vient d'être réélu à la tête de la municipalité (d'extrême justesse il est vrai). Le «Toronto Star», journal anglophone de bonne réputation, s'est permis de lancer un très sérieux avertissement après l'élection : «Le fait que Léonard Jones ait été réélu maire de Moncton est un revers déprimant pour une politique de bilinguisme officielle au Canada; pire encore, c'est une défaite de la civilité et de la

tolérance, un retrait, c'est la route qui conduit à Belfast.» L'étroussée d'esprit du maire a d'ailleurs été une fois de plus démontrée quelques heures après les résultats du scrutin quand il a rétorqué publiquement à un conseiller nouvellement élu qui se permettait de s'exprimer en français pour remercier ses électeurs : «Peut-être que vous devriez limiter vos remarques et parler dans un langage que tout le monde comprend». Encore une fois, le premier magistrat de la ville de Moncton venait de cracher au visage de tous les canadiens français. En 1974, le trop fameux maire Jones a abandonné son poste de maire, mais au grand dam des francophones, il a été élu député de la région de Moncton sans avoir reçu l'investiture des deux grands partis (le parti conservateur et le parti libéral) qu'il avait pourtant sollicitée.

La question du bilinguisme dans les services municipaux n'a toujours pas reçu de solution. Le contraire eut été étonnant. Aussi bien, le comité de citoyens semble avoir abandonné la partie puisqu'il ne se réunit plus. Quant au conseil municipal, il n'a toujours pas été convoqué pour traiter de ce sujet; l'an dernier, le maire affirmait que les manifestations de rues n'étaient pas propices à de «saines délibérations». Cette année, il prétend que les conseillers n'ont pas encore lu tous les mémoires présentés. «Heureusement que les Acadiens sont bons et gentils» s'exclamait récemment une personnalité anglophone. Oui, mais combien de temps le resteront-ils ? Mieux vaut après tout ne pas trop réfléchir et se laisser vivre, vivre; les Acadiens aiment par-dessus tout «avoir du fun». Qui pourrait les en blâmer ? Ainsi au mois d'août, des milliers ont participé au premier «Frolic acadien» : une fête populaire! on n'avait jamais vu cela à Moncton, et quelle fête! pendant toute une semaine les quartiers francophones se sont animés : on a bien ri et bien bu, on a dansé, dansé comme des fous sur des airs de western et de gigue, chacun y est allé de son refrain ou de son quatrain; on a pu voir les défilés en costumes de la belle époque, robes longues et coiffes ornées de satin et de fleurs, des centaines de jeunes participer à des ateliers de musique et de marionnettes. Et puis, on s'est retrouvés —10.000, 15.000 peut-être, hommes, femmes, enfants, de tout âge et de toute condition, pour une gigantesque veillée à quelques milles de Moncton, dans une vaste prairie dite du «Haut-du ruisseau» à Memramcook. Ils étaient tous là, rassemblés pour la première fois, les artistes connus et inconnus de l'Acadie : les chanteurs Edith Butler, Angèle Arsenault, Georges Langford, Donat Lacroix, les poètes Raymond Leblanc et Calixte

Dugay, le violonneux Eloi Leblanc, etc... Viola Léger en personne a même interprété un extrait de la Sagouine. Oui, ce fut une nuit inoubliable, une vraie fête des Acadiens. L'Acadie vivait ce soir-là.

Un autre événement marquant cette année a été le dixième anniversaire de l'Université de Moncton. Là où dix ans passés il n'y avait qu'un vaste terrain vague et marécageux, s'élèvent aujourd'hui une douzaine de grands et superbes édifices rassemblant quelque 2450 étudiants à plein temps. A ne considérer que les chiffres et les travaux réalisés, les progrès sont incontestables, et les différentes personnalités du monde politique et universitaire n'ont pas manqué de les souligner lors de ces fêtes commémoratives qui ont revêtu un caractère particulièrement fastueux. Derrière ce triomphalisme de bon aloi, la réalité offre cependant bien des incertitudes. L'Évêque d'Edmundston déclarait lui-même dans son homélie de la messe d'anniversaire : « Notre université, nous la voulons française (...), mais la partie est loin d'être gagnée. Les forces qui pourraient la faire perdre sont plus puissantes peut-être qu'hier. Vouloir rester français pour le petit nombre que nous sommes (...) peut paraître une gageure, un défi énorme surtout quand on songe que la majorité anglophone a presque tous les leviers de commande importants en main : politique, finances et mass media ». Déjà l'an dernier, un « livre noir » rédigé en grand secret par un groupe de professeurs et d'étudiants de la faculté des Arts, avait pu préciser ce que tout le monde sait ici depuis longtemps, à savoir qu'un pourcentage appréciable de cours se donne en anglais et que la très grande majorité des manuels de base et des livres de référence sont de langue anglaise. De sorte que la plupart des étudiants des Sciences et du Commerce, déjà suffisamment handicapés par leur français, ont peu de chance de l'améliorer au cours de leurs études universitaires puisque les travaux de recherche, les lectures, les dissertations se font en anglais et que nombre de professeurs s'expriment difficilement en français. Pour expliquer cet état de choses, il est de bon ton d'invoquer l'insuffisance ou même l'absence de livres français dans certains domaines tels que la Physique, la Chimie, les Mathématiques ou la Psychologie. Un tel argument, à supposer même qu'il soit fondé, ne saurait se justifier en regard de la localisation en elle-même périlleuse de cette université francophone située dans un milieu essentiellement anglophone. Tout devrait inciter les responsables, ici plus qu'ailleurs, à la plus grande vigilance, à la plus grande résistance face au courant général qui porte natu-

rellement à l'anglicisation. Mais il semble que ce danger ne soit pas perçu, ou du moins qu'il ne le soit pas suffisamment; car aussi bien il serait possible, pour peu qu'on le veuille, de faire traduire ces manuels; mais si rien n'est fait dans ce sens, c'est que le problème est plus complexe et touche à la formation même des enseignants. Le mérite du livre noir est d'avoir démontré en effet que la langue des manuels utilisés ne tenait pas tant à la discipline qu'à la formation du maître. Ainsi, dans une matière aussi spécialisée que la Physique nucléaire (où la supériorité des Américains semble incontestable), le professeur responsable du cours qui avait fait ses études supérieures à l'Université de Paris, utilisait un manuel de base en français; alors qu'au département de musique où les professeurs ont tous reçu une formation anglo-saxonne, même l'enseignement de base se réfèrait à des livres anglais. *Que faut-il en conclure, sinon que seuls les enseignants sortis d'une université francophone ont une attitude conforme à ce qu'on est en droit d'exiger d'un campus aussi dangereusement installé.* Combien de temps encore, les professeurs et étudiants des Arts seront-ils considérés comme les plus indisciplinés, les plus difficiles à tenir, les plus frondeurs, parce qu'ils sont les seuls ou presque à s'élever contre l'absence d'une véritable politique en ce domaine ? Il est temps, plus que temps, que les autorités universitaires regardent les réalités bien en face, et ne jugent plus le succès de leur programme uniquement en fonction du nombre d'édifices construits ou d'étudiants inscrits. Qu'on écoute avec attention les propos tenus récemment par un ancien de l'université : « Notre université est-elle encore acadienne ? » se demandait-il; « voilà déjà dix ans que P'tit Louis (l'ancien premier ministre de la Province Louis Robichaud), main dans la main avec la « Patente », nous fit le cadeau de son enfant : l'Université de Moncton. En ce temps-là, grand espoir ! Tout le monde pensait qu'on s'en allait quelque part... mais dix ans après, nous voici avec des cours du soir en anglais pour des classes composées pourtant à 90% d'Acadiens, avec des thèses de maîtrise (psychologie, éducation etc...) présentées en anglais, avec des professeurs qui, au lieu de permettre à l'élève de s'exprimer en français, lui disent de faire ses travaux et ses tests dans la langue qu'il préfère, avec une administration qui a peur de se prononcer devant la dictature de la municipalité etc... Je pense qu'à l'occasion de l'anniversaire de l'Université de Moncton, chaque Acadien devrait se demander si leur seule université est acadienne ou non. Jusqu'à cette date, nos Facultés ont vécu repliés sur elles-mêmes, sans aucun contact avec nos villages, sans apporter la moindre contribution à nos fermiers, nos pêcheurs, nos bûcherons, nous ouvriers, nos assistés sociaux,

nos chômeurs etc... Combien de nos étudiants oeuvrent-ils au sein de syndicats, coopératives, associations... ? grâce auxquels les Acadiens pourraient se libérer de l'exploitation économique. Combien de nos éducateurs luttent-ils pour un système d'éducation où les Acadiens pourraient une fois pour toute décider de l'avenir de leurs enfants ? Combien de nos historiens puisent dans la vraie histoire des Acadiens, au lieu de s'amuser avec des arbres généalogiques ? Combien de nos chimistes, biologistes, médecins etc... offrent leurs services aux Acadiens qui en ont besoin ? Le bilan est triste. Le plus que l'Université de Moncton a accompli c'est d'avoir produit une poignée de fonctionnaires sans pouvoir de décision, des bureaucrates pour N.B. Tel, General Motors, Irving etc... Au lieu de se donner des doctorats honorifiques et de faire des banquets pour se féliciter, cet anniversaire devrait être un moment de réflexion pour tous les Acadiens. Comme les Acadiens le savent, ce n'est pas les Anglais qui nous font le plus de tort, mais bien la trahison de nos propres chefs et de nos propres institutions».

Dernières nouvelles : un journaliste de Radio-Canada, Emile Babin, a décidé passer cinq jours en prison plutôt que d'accepter les procédures judiciaires unilingues anglaises. Tout a commencé quand, après avoir brûlé un feu rouge, Babin a refusé de payer une contravention parce que celle-ci était rédigée en anglais; quelque temps plus tard il recevait un mandat de comparution devant le tribunal, toujours rédigé en anglais. Comme il refusait de s'y soumettre, la police de Moncton est venue le chercher à son domicile avec un mandat d'arrestation unilingue anglais. Quelques semaines auparavant, un prêtre acadien, le père Doiron, ignorait également une même sommation unilingue anglaise et recevait un ordre d'arrestation; la police ne l'arrêta pas par peur du scandale (un prêtre, ça ne se fait pas), et le père Doiron obtenait un autre mandat, en français cette fois! Il avait gagné... Mais le cas Doiron n'a pas créé de précédent comme on aurait pu l'espérer, et l'emprisonnement de Babin continue de susciter un peu partout de violentes réactions. L'affaire a connu des rebondissements à l'Assemblée Législative, provoquant plus de confusion que de lumière sur la question d'une justice bilingue ou unilingue au Nouveau-Brunswick. Pressé de s'expliquer, le ministre de la Justice, John Baxter s'est contenté de dire, sans faire allusion à la question de langues, que Monsieur Babin était en prison tout simplement parce qu'il refusait de payer une amende pour violation à la loi sur le véhicule à moteur. De son côté, la Société Nationale des Acadiens a dénoncé ouvertement

le gouvernement qui, par son attitude, reconnaît deux poids deux mesures dans l'administration de la justice, et la Fédération des Étudiants vient de s'élever vigoureusement contre cette injustice et le bigotisme qui règne dans la ville de Moncton...

Est-ce l'amorce d'un autre sursaut acadien ? «Pour être Acadien» a écrit un jour le poète Raymond Leblanc, «il faut avoir le courage de *refuser* : refuser la peur d'être soi-même, refuser les patentes, refuser le fatalisme religieux. Il est temps qu'on arrête de nous demander : «What do the Acadians want ? » *On veut se bâtir une maison à nous autres, c'est aussi simple que cela et ça fait trois cents ans qu'on le dit*».....

LA PAUVRETE DES ACADIENS

En Juillet 1970, le premier ministre de la province, l'honorable Louis J. Robichaud mettait en place un comité chargé d'étudier les problèmes du sous-développement de la province et d'examiner d'un oeil critique les attitudes, considérations et opinions de la population. Les résultats de cette vaste enquête, connue sous le nom de «Rapport sur le Développement Social», ont révélé brutalement au public canadien que plus de 40% des habitants du Nouveau-Brunswick vivait à la limite ou au-dessous du seuil de la pauvreté, avec un revenu per capita 40% moins élevé que celui de l'Ontario. Encore faut-il préciser qu'il ne s'agit que de moyenne! Une étude régionale montrerait avec quelle netteté les comtés francophones de Gloucester et de Kent notamment, constituent des îlots de pauvreté dont on trouverait peu d'exemples en Amérique du Nord. Là, tous les traits de la pauvreté se trouvent accusés : nombre anormalement élevé d'analphabètes et faiblesse du niveau scolaire, insuffisance et inconfort des logements, taux élevé de personnes vivant de l'assurance-chômage etc... Dans les villages d'Allainville et de la Villette du comté de Northumberland, 80% des logements n'ont pas d'eau courante, 15% sont encore privés d'électricité, et les familles s'entassent dans leur demeure au taux de 2,7 personnes par pièce. Situation invraisemblable pour un pays développé comme le Canada.

Une question alors se pose, toujours la même, lancinante : pourquoi les régions francophones sont-elles précisément les plus déshéritées de la Province ? Y a-t-il un fatalisme de la pauvreté qui pèse sur les Acadiens ? Quelle peut être la part de responsabilité des

hommes ?

Il faut tout d'abord se rappeler que l'implantation des Acadiens, après l'épisode douloureux de la déportation de 1755, n'a pu se faire que sur la frange côtière la moins favorable aux différentes activités agricoles, celle qui précisément avait été délaissée par les colons britanniques. Les sols, généralement du type podsol, donnent de maigres rendements quand on ne les enrichit pas d'importantes quantités d'engrais. Le climat, plus rude qu'au Sud, s'apparente assez bien à celui de la Gaspésie; les hivers sont particulièrement pénibles : à la violence des vents s'ajoute la fréquence des tempêtes de neige lesquelles perturbent constamment la vie économique et grèvent lourdement le budget des municipalités ; les mers bordières, prises par les glaces de décembre à la mi-avril, sont naturellement moins propices à la circulation maritime et aux activités halieutiques que la baie de Fundy ouverte toute l'année et remarquablement située par rapport aux différents pôles d'attraction de l'Amérique du Nord-Est. Refoulés sur ces confins inhospitaliers, dispersés sur un vaste territoire où pouvait librement s'exercer leur action colonisatrice, ces petites communautés villageoises acadiennes restèrent pendant longtemps à l'écart de cette vague de fond qui partout ailleurs et loin de là transformait profondément les paysages et les conditions même des hommes. Leur isolement leur permit néanmoins de conserver jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle et avec succès, leur héritage socio-culturel, et même de mener sans trop d'embarras une politique fataliste. Pauvres et faiblement instruits, les Acadiens ne pouvaient guère envisager un autre mode d'existence que celui de leurs pères; ils travaillaient la terre, exploitaient quelques arpents de bois, pratiquaient la petite pêche côtière sans rien changer à la manière d'autrefois. Seule, une petite élite avait accès à l'enseignement supérieur, lequel ne débouchait que sur la prêtrise, le barreau ou la médecine, presque jamais sur le monde des affaires. Pieux et soumis, ils s'en remettaient volontiers à leur curé pour régler tous leurs problèmes; se croyant investis de la lourde mission de guider leur peuple, ceux-ci intervenaient dans tous les domaines de la vie publique et privée, prêchant la «bonne entente» avec les Anglais dans l'intérêt de la religion, valorisant la pauvreté («Une grâce sanctifiante»), prônant un attachement inconditionnel aux valeurs du passé parmi lesquelles se trouvaient indissociablement liées la foi catholique et la langue française.

Mais cet isolement qui leur avait tenu lieu de protection,

ne pouvait longtemps durer face au dynamisme envahissant du capitalisme anglo-saxon. La décennie des années 60 aura marqué l'ouverture de ces régions francophones à l'économie d'échange, ouverture qui se traduit aussi bien par le bouleversement des situations depuis longtemps acquises que par un changement en profondeur des mentalités. Loin cependant de bénéficier d'un programme d'aménagement qui leur aurait permis de refaire une partie de leur retard, ces régions déjà marginales ont vu leur dépendance s'accroître vis-à-vis des régions pilotes du Sud de la province. *On peut même dire d'une façon générale que c'est cette dépendance socio-économico-culturelle des régions francophones par rapport au reste du pays qui explique et exprime le mieux aujourd'hui l'état de pauvreté de ces minorités francophones dont l'assimilation linguistique n'est qu'une des composantes.*

Les activités du secteur primaire prédominent encore, mais ne suffisent plus à satisfaire une population dont les besoins tendent à s'ajuster sur le modèle américain. Le plus pauvre des Acadiens possède aujourd'hui son « char », comment pourrait-il faire autrement quand les transports en commun sont quasi inexistants (essayez donc de vous rendre à Shippagan autrement qu'en voiture!); ce faisant, il s'engage dans le cercle vicieux de l'endettement et d'un travail supplémentaire pour rembourser les échéances. Plus que jamais, le paysan doit faire un peu de tout pour survivre; s'il cultive ses terres et entretient quelques bêtes, il peut lui arriver de vendre des sapins au moment de Noël ou d'organiser des « parties de sucre » à la fin de l'hiver, ou encore de se faire bûcheron ou maçon à la belle saison; il va même jusqu'à offrir ses services à un patron-pêcheur ou à l'usurier. Toutes les occasions lui sont bonnes pour gagner un peu plus. Mais comme cela ne suffit pas, il est bien obligé de vendre une partie de ses terres à quelque riche citadin d'origine anglaise ou américaine la plupart du temps, faisant ainsi monter les prix des terrains (même dans les coins les plus reculés de la Province) et ôter toute chance à ces petits exploitants de pouvoir un jour s'agrandir et donc de se moderniser. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, qu'on assiste depuis dix ans à une diminution radicale des surfaces cultivées et à un amenuisement sensible du pouvoir d'achat de ces petits exploitants dont le revenu per capita se situe le plus souvent en dessous du seuil de pauvreté établi par le Sénat à 2140 dollars. De la même façon, la pêche ne peut plus être une activité rentable ou perçue comme telle quand l'absence de capitaux empêche le patron-pêcheur de se doter d'un bateau suffisamment puissant qui lui permettrait d'élargir son rayon

d'action, et par là d'accroître le volume de ses captures. Les gros chalutiers japonais et russes, les senneurs de la Colombie Britannique, ont détruit les fonds de pêche; dans cinq ans, dix ans maximum, il ne restera presque plus rien à pêcher dans le golfe. Les pêcheurs acadiens, dans leur majorité, en sont réduits à ne pratiquer que la petite pêche côtière, celle qui ne dure que de mai à octobre. Le reste de l'année, ils vivent des revenus de l'assurance-chômage et des allocations familiales, lesquelles ont fini par créer chez eux une mentalité d'assistés, autre forme de pauvreté. Trop faiblement organisés, ils vivent sous l'emprise du conserveur qui leur prête, avant l'ouverture de la saison, l'argent nécessaire à la réparation du matériel de pêche, moyennant quoi les pêcheurs devront lui vendre leurs captures à un prix que lui-même fixera.

Dépourvues de pôles de croissance, d'une bonne infrastructure routière et ferroviaire, d'une main-d'oeuvre qualifiée, ces régions francophones n'ont pas su attirer les investissements privés. Quelques petites industries, liées à la présence de la tourbe et de minerais tels le fer, le cuivre, le plomb, le zinc, se sont bien installées en bordure de la baie des Chaleurs. Mais leur implantation demeure fragile dans la mesure où il s'agit d'entreprises, filiales de grandes sociétés américaines dont la politique, jusqu'à présent, a consisté à interrompre la production dès lors que les conditions optimales de rentabilité ne sont plus assurées. C'est précisément la fermeture de plusieurs de ces usines durant l'hiver 1971-72, sans raisons très précises, qui provoqua une vive agitation parmi une population ayant de plus en plus le sentiment d'être manoeuvrée par des forces extérieures.

Quant à la forêt qui couvre pour de 80% du Nouveau-Brunswick, elle est également contrôlée par de grandes compagnies forestières américaines qui, telle la Consolidated Bathurst installée ici depuis 1917, ne songent guère au développement de la région; il est hélas facile de le démontrer : selon un rapport gouvernemental, le salaire d'un bûcheron de chantier équivalait sensiblement en 1970 à celui d'un assisté social (et était de 40% inférieur à celui d'un bûcheron de l'Ontario). Quant aux propriétaires de lots boisés, leur condition n'est pas meilleure loin de là; ces derniers temps, les compagnies avaient seules le privilège de fixer le prix d'achat de leur bois, lequel s'élevait pour la corde de bois à un taux inférieur de 9 dollars à ce que recevaient les bûcherons gaspésiens. Qu'on ne s'étonne pas, dans ces conditions, si ces compagnies annoncent des bénéfices chaque année plus mirobolants; il faut s'empresse d'ajouter que ces profits ne sont jamais réinvestis sur place, comme en té-

moignent l'état déplorable et la faible modernisation de ces usines.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas créé une agence des produits forestiers qui fixerait le prix du bois, après consultation de toutes les parties intéressées, comme cela se fait pour le lait ou le blé ? Est-ce parce qu'il n'ose s'attaquer de front au pouvoir des grandes compagnies ? ou parce qu'il se désintéresse de l'industrie forestière ? Toutes les suppositions sont permises... En attendant, il se met à la merci des géants de cette industrie en utilisant l'argent des contribuables pour subventionner, à 70% pas moins, l'installation de nouvelles usines de pâte à papier dans le Sud de la province.

Comme on le voit, la pauvreté du Nord-Est n'est pas due seulement à des conditions naturelles défavorables (c'est trop facile de mettre tout sur le dos de l'isolement de la province), qu'à *l'absence fondamentale d'une politique de développement de ces régions marginales*. C'est un secret pour personne, le programme fédéral en matière de développement économique réserve ses actions aux deux pôles de croissance : Saint-Jean et Moncton. Une entente fédéral-provincial avait pourtant prévu 90 millions de dollars de dépenses pour le Nord-Est, ceci sur une période de dix ans; mais les sommes ont été mal utilisées. « L'entente », aux dires d'une autorité acadienne, « n'aurait servi qu'à construire des bouts de route, à « patcher » des chemins, à construire des écoles secondaires, à faire du recyclage; ça n'a rien à voir avec le développement. La vérité est qu'on cherche à nous déménager vers le Sud, vers les villes, et nous on n'en veut pas des villes ». Il y a ici une attitude qui peut paraître irrationnelle aux économistes, mais les Acadiens du Nord-Est, dans leur grande majorité, refusent de se déplacer, même pour des salaires supérieurs. Se déplacer, cela signifie quitter sa maison, son pays, ses amis, parfois même sa famille, pour une région polluée par les industries où l'on risque de surcroît de perdre sa langue, ses coutumes, son identité acadienne; car s'il existe un pays où l'on veut rester acadien et vivre en acadien, c'est bien cette région du Nord-Est regroupée autour des petites villes de Caraquet, Shippagan, La Mèque. Les propos que tenait, il y a quelque temps, cet Acadien bon teint, ont de quoi faire réfléchir. « A matin eche me sus l'ver avant la Levante pour admirer la nature du Soleil quisse levant au loin, j'entendiant le train du vant qui s'éleviant pis qui s'étiant à jouer avec lé feuille couleuré pis itou j'entendiant lé zozo chanter à la glouère du beau grous Soleil chaud. Eche vous dit que c'étiant beau de ouère ça. Après l'affaire du Soleil j'avons décendu au tchait (9) pour

ouère le pêcheur s'en allé au mer pêcher tchuque (10) houmard, là après eche me sus en allé chi nous par le tit chemin du bois. Une fois là, j'avons rouvert lé rido pis allumé le pouèle avec tchuque morceaux de poumier mort pis l'écorce de boulo, quelle bonne senteur dans la maïçan, là eche m'avons fait du thé à la menthe, j'avons bu ça avec un morceau de paqin de farine de blé. C'étiat ban d'la conserve de poume de prés. J'avons tchin assis sur mon tchu pour une boune élan en boivant, mangeant, fument, pêtant pis r'gardant avec admiration lé bouillé de géant sapins au loin. Pis la berdibarda me v'là avec l'idée du monde des villes, gésaschrome y sant malchanceux z-eux y travaillant sur Eatons, pis Wollworth, moiche lé connaissant, j'avons travaillé partout, sur lé schoppe de Smith à Monnetunne, pis dans lé mines de Joggins au Nové Schotia. Le monde de l'université, nos enfants dispersés, le monde dé S.N.A. (11) nos enfants dé polyvalentes (12), nos vieilles filles folles dé congragatians de eche cépas quel saint le monde de C.B.A.F.T. (13), le monde de l'Assomptian (14), le monde dé Caisses populaires, pis le monde de nos campagnes qui voyagent sur nos chemins troués à tout défaire, s'en allant en ville à tous lé matin travaillé pour eche cé pas quoisé. Eche waià toute ça pis eche mie dit TCHEL GASPIRE D'ENARGIE. La ville nous vole, a vole nos jeunes houmes, a vole toute, a lé déraciné toute, y sans pus acadjens y sant d'venue soit dé anglés ou des françès. Cà cé pas surprenant, après tout quoisé tu peut faire, y'avant été voié nous autes toute jeune à l'âge de six ans, pis shippé (15) dans dé écoles étrangères pour douze ans tant, en apprenant le monde dé nombres, le monde la France, l'Angleterre pis lé Etats (16), là on apprend à devenir dépendant du système de la piastre (17). Pis ceux là qui avant été le mieux assimilé on lé enweille 4,5,6,7,8 ans, dans la «Bordelle d'où la patente acadjienne prépare dé fonctionnaires pi dé commençant à aller travailler en bilingue (anglès) à dé poste o vousque ils n'aurant pas d'influence».....

C'est sur cette toile de fond de misère générale, de sous-développement et de chômage chronique, d'humiliation que la révolte a éclaté. Les Acadiens ont la réputation d'être patients, doux et gentils; ils ont l'habitude de se taire, d'encaisser sans rien dire, mais il leur arrive aussi de se mettre en colère, de vouloir tout casser et de crier leur écoeurement devant tant d'injustices. On se souvient ici des troubles de 1875, quand les Acadiens s'opposèrent à la dictature du député Robert Young qui entendait imposer des commissaires d'école et une institutrice de

langue anglaise (il y eut 2 morts), et de l'été 1967 quand un millier de pêcheurs bloquèrent le port de Caraquet pour protester contre ces gros chalutiers de la Colombie britannique qui venaient sur leur côte détruire les fonds de pêche; un jour, ils descendirent sur la plage et après s'être copieusement saoulés, brûlèrent le quai évalué à plus de 300.000 dollars : assurément un geste de désespérés.

A Caraquet tout d'abord, il y a une sale affaire qui traîne depuis trois ans, une histoire à dormir debout, une tragédie qui a coûté la vie à 9 pêcheurs de la côte : « le scandale des cercueils flottants ». Les cercueils, ce sont trois navires identiques, construits en 1969 par la Saint-John Mydock and Shipbuilding du milliardaire K.C.Irving dont la puissance, dit-on, égale celle du gouvernement. En décembre 1970, un premier bateau, le « Lady Dorianne » fait naufrage dans des conditions inexplicables : 6 marins trouvent la mort. L'équipage du second bateau, le « Lady Odette », demande aussitôt qu'une enquête soit faite sur les circonstances de cette tragédie. Le ministre provincial des Pêcheries, ennuyé, se contente de soumettre le second prototype à un test de stabilité : « rien d'anormal, allez-y ». Cinq mois plus tard, le « Lady Odette » chavire dans des conditions tout aussi mystérieuses : 3 hommes périssent. Le scandale cette fois ne peut être évité (Irving contrôle les journaux de langue anglaise); à la consternation succède la colère. Un comité de pêche se forme. Le troisième chalutier, le « Marc Guylaine », est envoyé à l'île du Prince Edward pour être soumis à une expertise. Le bateau est déclaré bon pour le service à condition de prendre des précautions aussi farfelues les unes que les autres. L'une d'elles recommande d'aller droit dans le vent dès que celui-ci atteint la vitesse de 20milles à l'heure, conseil impossible à suivre dans le golfe du Saint Laurent où les vents dépassent le plus souvent une telle force. Le « Marc Guylaine » reprend la mer, mais manque à plusieurs reprises de chavirer. L'équipage refuse de demeurer plus longtemps sur ce bateau qui manifestement ne tient pas la mer. Le gouvernement fédéral demande alors à la firme constructrice des trois chalutiers d'effectuer une enquête. Drôle de choix! Comment peut-on être à la fois juge et partie ? Les pêcheurs bien entendu s'y opposent mais l'enquête malgré tout a lieu; elle dure plusieurs mois, puis Ottawa se refuse à en rendre publics les résultats. Que se passe-t-il ? De son côté, le Conseil National de la Recherche fait des essais sur un modèle réduit du « Marc Guylaine » : ses conclusions sont formelles, le centre de gravité est trop haut et l'équipement trop lourd. Sous la pression des pêcheurs qui ont obtenu (on ne sait comment) une copie du rapport et qui menacent de la remet-

tre aux journalistes, le gouvernement se décide à publier les résultats de l'enquête. Comme il fallait s'y attendre la firme refuse toute responsabilité dans cette affaire, mais recommande néanmoins de baisser de 6 pouces le centre de gravité et d'allonger le bâtiment de 14 pieds. Cela ne revient-il pas à dire que les bateaux sont mal équilibrés et qu'il y a des défauts dans la conception! Les pêcheurs de la côte, eux, n'en doutent plus. Leur colère est d'autant plus vive qu'il est précisé que le coût des modifications apportées au «Marc Guylaine» pour qu'il puisse reprendre l'eau, devra être assuré en partie par le patron-pêcheur déjà lourdement endetté. Faut-il qu'un innocent paye pour les erreurs des autres ? Les élus politiques une fois de plus se taisent. «Nos représentants acadiens ne défendent pas notre cause, ils ont toujours été les avocats du gouvernement et des intérêts établis, et non de la population. Nos politiciens se comportent comme des seigneurs, ils nous mènent par le bout du nez.»

L'enquête des «cercueils flottants» se poursuit; elle n'est pas prêt de se terminer. Le comité des pêcheurs ne veut pas lâcher prise : il y a des responsables dans cette affaire, il faut les trouver et les punir.

Autre élément qui ajoute à la grogne des Acadiens : la crise économique toujours latente dans le Nord-Est prend une tournure catastrophique à la fin de l'année 1971. Comme si elles s'étaient donné le mot, les compagnies annoncent les unes après les autres des dizaines puis des centaines de mise à pied. La Consolidated Bathurst a licencié 325 ouvriers en un mois; elle pourrait, apprend-on, cesser complètement ses activités l'été prochain. Le taux de chômage, déjà élevé pour l'ensemble de la province (de l'ordre de 10%), dépasse les 20% dans cette région particulièrement défavorisée. Le Comité Régional d'Aménagement du Nord-Est (le Cran) n'y va pas par quatre chemins : «c'est le gouvernement le responsable, il veut vider le Nord-Est en créant un marasme économique qui forcerait la population à quitter massivement ce territoire.» C'est aussi l'opinion du sociologue de grande autorité, le Père Poulin, l'un des membres du Comité sur le Développement Social : il assure qu'une quinzaine de compagnies auraient eu l'intention de s'installer dans le Nord-Est, mais qu'on aurait réussi à les en dissuader. La Société d'Expansion n'a-t-elle pas tout fait pour empêcher l'usine de textile Cirtex de s'installer à Caraquet ? Vraie ou fausse, l'idée qu'il existe un plan de déménagement de la population acadienne du Nord-Est de

la province suscite des remous. On relit les documents officiels. Il n'y a plus de doute possible : on veut nous forcer à partir pour Saint-John ou Moncton, à partir pour la ville, l'inconnu, le bruit, la promiscuité, la pollution, l'assimilation. Jamais, plutôt mourir ici que de quitter nos terres, et pour commencer on va se battre. Pour tenter de calmer les esprits, la Fédération du Travail lance l'idée d'une grande journée de réflexion sur la situation économique du Nord-Est. Le 16 Janvier 72, ils sont tous là : des milliers d'ouvriers, d'étudiants, de chômeurs, entassés dans l'immense auditorium du collège de Bathurst. Il y en a autant dehors. C'est la première fois qu'a lieu un tel rassemblement. Sur l'estrade, plusieurs ministres et hautes personnalités de la province, presque tous anglophones. Est-ce un oubli ? La traduction simultanée n'a pas été prévue; est-ce un autre oubli ? On n'a pas mis de micro à la disposition de la salle. Et le CRAN ? Est-ce parce qu'il s'est fait remarquer ces derniers jours par quelques articles fracassants qu'il ne participe pas aujourd'hui aux débats ? Le spectacle commence : prières en anglais et en français. La parole est au premier invité; première phrase d'un discours, d'un autre discours. Tout est bien réglé pour endormir l'assistance, la calmer par de belles paroles, trop bien réglé car cette fois les Acadiens ne vont pas se laisser faire; ils en ont assez d'attendre, d'écouter, d'accepter, d'espérer. « La parole aux ouvriers, assez de promesses ». On essaie de calmer les excités. Le président de séance intervient; il est visiblement gêné par ces contestataires, « voyons pas ici devant ces messieurs », semble-t-il dire. Mais le mouvement s'amplifie. « La parole aux ouvriers, nous voulons des emplois, assez de subventions aux usines qui ferment, assez de promesses ». Chefs de partis, députés et ministres se succèdent au micro; ils veulent bien reconnaître leurs erreurs, et certains très courageusement vont jusqu'à dénoncer la politique fédérale. Qui ne comprendrait pas aujourd'hui l'impatience et la frustration de ces ouvriers. Mais les promesses aujourd'hui ne suffisent plus. « La parole aux ouvriers », « du français, du français », crie-t-on de partout. La réunion tourne en manifestation, en défoulement collectif, en chahut. La foule s'engouffre par le fond de la salle. On se presse, on se rue. « On veut Mathilda, on veut Mathilda ». Mathilda, tout le monde la connaît ici : c'est une syndicaliste de solide réputation; elle sait parler aux ouvriers, tenir tête aux politiciens. Qu'on lui donne la parole et elle fera un malheur! Suprême tentative, le premier ministre en personne tente de se faire écouter : il n'y a plus de chance que les autres. Le spectacle n'est d'ailleurs plus

sur l'estrade; c'est vers cette foule surexcitée que les regards se tournent. Partout des pancartes, des centaines de pancartes : «on veut des emplois», «l'émigration c'est pour les oiseaux», «la noce n'est pas finie», «l'Acadie, l'Acadie», «l'Acadie libre»... Le vacarme est indescriptible. Un groupe de manifestants se détache, et porte littéralement sur l'estrade Mathilda. Il est trop tard pour agir, les dignitaires laissent faire, impuissants. Mathilda empoigne le micro. Le silence immédiatement se fait. «Si vous voulez m'interrompre ne vous gênez pas, c'est votre réunion». Puis s'adressant directement aux politiciens médusés, elle leur lance : «Les révoltes sont toujours le résultat de conditions révoltantes... Bande de caves! Vous nous avez étudiés puis réétudiés, et ensuite vous en concluez que nous sommes tous des illettrés et qu'on doit déménager ailleurs. Non, je vous le dis, nous ne sortirons pas du Nord-Est, nous y demeurerons. Vous avez ruiné nos forêts, vous avez ruiné nos bancs d'huîtres, vous avez ruiné nos fermes avec vos taxes sur les propriétés, vous avez ruiné nos routes avec vos camions... Nous ne demandons pas 9000 dollars par année, avec 5000 dollars une famille ordinaire se croirait millionnaire au Bas Gloucester, car ça ne se voit presque pas; on ne veut pas d'argent, on veut simplement du pain sur la table... Ne me parlez pas de communisme, je ne suis pas communiste, mais je demande simplement que les gens du Nord-Est puissent vivre comme les autres citoyens de la province, et qu'ils soient traités comme des humains». Et elle conclut : «Tout a changé, mais tout a changé pour le pire». Le ministre de l'expansion économique aura beau par la suite proposer un programme d'aide de 10 millions de dollars, l'essentiel a été fait, a été dit : Les Acadiens se sont fait entendre. Mathilda une fois de plus a été superbe. Son «Bande de Caves» fait, le lendemain la manchette de tous les journaux. Les commentaires vont bon train : «A Bathurst, c'est tout le système économique et politique qui a été remis en question» — «ce qui est arrivé était inévitable» — «C'est le passage d'un nationalisme religieux à un nationalisme économique» — «L'Acadie se réveille, après Moncton, c'est le Nord-Est» — «Les Acadiens devront choisir entre l'assimilation avec l'union des Maritimes et l'annexion au Québec» — «la coexistence entre anglophones et francophones, c'est fini». Un pêcheur de Lamèque : «la réunion va peut-être faire changer les pieds de place à des gars, c'est un bien. Avec les 10 millions du ministre, on pour-

rait se donner une radio-télévision en français pour s'exprimer et se défendre; on ne demande pas grand chose, on veut la justice.»

. Une femme de pêcheur de Caraquet : «Ils nous ont tous parlé en anglais, et quand ils voulaient parler en français, ils avaient un tel accent qu'on ne les comprenait pas non plus. Je me demande à quoi tout cela a servi».

. Une femme d'un ouvrier d'Atholville : «J'ai 9 enfants et cela fait cinq semaines que l'usine de pâte à papier est fermée. Je n'ai pas d'argent à la maison et pour la première fois nous allons sur le welfare (le bien-être social); on a l'air de mendiants».

. Un jeune de Bathurst : «je suis en chômage. Pour trouver du travail, il faudrait que je quitte le Nord. Cela ne me plaît pas. Il faut donc que je reste en chômage et que j'écoute les promesses. Mais des promesses ça ne fait pas manger!»

Loin de s'arrêter, l'agitation reprend de plus belle au début de février. Motif : les prestations d'assurance-chômage ne sont plus versées aux intéressés, ou arrivent diminuées de moitié. Il y a quelques mois, on a annoncé le transfert progressif des dossiers du bureau de Bathurst à celui de Moncton. Encore un coup du gouvernement pour vider le Nord! Résultat : 34 personnes congédiées! Il fallait s'en douter, la décision n'a pas été bien accueillie, mais sur le moment on n'a trop rien dit. Puisque les dossiers devaient être traités par ordinateurs, tout irait plus vite assurait-on! En fait c'est le contraire qui s'est produit : la machine n'a pas fonctionné convenablement, le retard s'est accumulé, et pour comble de malheurs on a égaré des dossiers. Malgré les prises de positions du CRAN et les plaintes répétées des chômeurs, c'est toujours l'imbroglio le plus complet. Le 14 février, une centaine de chômeurs «tannés d'attendre leur chèque», occupent le bureau de la commission d'assurance-chômage de Bathurst. Vingt-quatre heures plus tard, la police fait évacuer les lieux et procède à l'arrestation de treize contestataires. Le lendemain, plusieurs centaines de personnes manifestent devant l'édifice solidement gardé de l'intérieur par des policiers et des renforts de gendarmes. Des heurts se produisent. Les portes du bâtiment sont enfoncées. Il y a plusieurs blessés. Des manifestants sont «passés à tabac». Les jours suivants, la tension est grande. Plusieurs défilés ont lieu. Nouvelles manifestations, nouvelles bagarres. Les Acadiens prennent conscience de leur force : ils se battent contre la pauvreté avec l'énergie du désespoir.....

Deux années ou presque ont passé. Le calme est revenu dans le Nord-Est, mais il suffirait de bien peu de chose pour rallumer l'agitation. D'ailleurs les grèves n'ont jamais été aussi nombreuses

que cette année. On parle de plus en plus de créer des coopératives ici et là, des syndicats se constituent, les pêcheurs expropriés du parc Kouchibouguac manifestent. Peu à peu les Acadiens s'organisent. « On ne peut pas se dire Acadien sans être militant » a dit le poète Calixte Duguay, et il est vrai qu'il n'est pas d'autre solution pour eux que de lutter contre des situations injustes, de refuser la pauvreté aliénante, de refuser, toujours refuser la loi du plus fort, du pouvoir anglo-saxon qui les a toujours ignorés.

Plus encore qu'au Québec, l'histoire de l'Acadie reste à faire. « Le défi des Acadiens, c'est de concrétiser la notion d'Acadie dans un pays, de se trouver une identité qui leur soit propre et dans laquelle ils se reconnaissent ».

Pendant longtemps les Acadiens ont caressé l'espoir de former la majorité de la population du Nouveau-Brunswick. Leur fécondité tout à fait exceptionnelle ne l'importait-elle pas sur l'immigration britannique ? De quelques milliers au moment de la déportation, les Acadiens n'étaient-ils pas passés par simple accroissement naturel à un peu plus de cent mille au début du vingtième siècle et à deux cents mille vers 1950, pendant que leur importance relative augmentait de 16% en 1871 à 38,8% au recensement de 1961 ? Mais ce rêve s'est évanoui. Depuis 1960, on assiste comme pour le Québec mais avec un temps de retard, à un changement radical dans le comportement reproductif de la population d'origine ethnique française. Le planning familial, l'utilisation des moyens contraceptifs, le travail extérieur de la femme, la scolarisation prolongée des enfants, d'autres raisons encore telle la moins forte emprise d'un clergé autrefois farouche partisan d'une politique nataliste, peuvent expliquer la baisse spectaculaire du taux de natalité. « La revanche des berceaux » a vécu. Minoritaires, les Acadiens le resteront. Plus grave encore, l'assimilation fait des progrès. Malgré la création de nombreuses écoles francophones, d'une université francophone, la mise en place d'un réseau de radio et télévision française etc... on estime que de 9% en 1961, le nombre de personnes assimilées est passé à 15% en 1971 pour l'ensemble de la province, peut-être à 25% en 1981. Il était temps en effet que les Acadiens se réveillent et envisagent de nouvelles solutions pour cette fin du vingtième siècle. Il était temps qu'ils prennent conscience que, même minoritaires numériquement, ils forment un *peuple majeur* ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'autre peuple de la province. Jusqu'à présent, les deux groupes ethniques ont vécu côte à côte, dans la méfiance et l'incompréhension réciproques, « deux solitudes », mais pour combien de

temps encore ? Ils sont nombreux les jeunes à penser qu'à Moncton le combat que mène une élite pour la reconnaissance des droits linguistiques est sans issue, désespéré, voire inutile, que seul le Nord-Est francophone peut être sauvé. S'appuyant sur l'indépendantisme québécois, quelques-uns prônent l'annexion pure et simple de cette région au Québec voisin. On peut se demander quel accueil l'état québécois réserverait à cet héritage. Le parti acadien, nouvellement formé, n'a pas voulu prendre position sur ce problème délicat. Soucieux avant tout de se rallier l'ensemble des Acadiens, ils s'est donné comme premier objectif de se mettre à l'écoute de la population, à son service en quelque sorte, par un travail d'information et de formation à la base. Cette stratégie courageuse qui vise à des résultats à long terme tranche singulièrement sur la politique purement électoraliste suivie jusque-là par les partis traditionnels. L'incapacité de ces derniers à comprendre les véritables problèmes de ce peuple opprimé est trop évidente pour qu'on ne se réjouisse pas aujourd'hui d'une telle initiative.

Que veulent finalement les Acadiens ? Sans doute, les revendications de ces chômeurs, de ces mal nourris, de ces mal logés, rejoignent-elles celles d'autres pauvres de notre société de consommation. Ils demandent, et c'est bien normal après tout, de participer à cette Abondance dont on leur rebat chaque jour, chaque minute, les oreilles. Mais ces pauvres opprimés, exploités, forment aussi un peuple malchanceux, humilié, ignoré, qui essaie aujourd'hui de réagir tant bien que mal pour ne pas être à jamais absorbé, digéré par la civilisation anglo-saxonne. Et si les deux courants de contestation se sont jusqu'à présent côtoyés, recoupés parfois, sans jamais se rejoindre tout à fait, il ne fait pas de doute que dans un avenir rapproché ils devront s'unir pour une même remise en cause d'un système déshumanisant et de valeurs proposées par une société à la recherche d'un souffle nouveau.

NOTES

- (1) *Population d'ascendance française.*
- (2) *NB : la «patente» : ainsi appelle-t-on l'élite politique acadienne qui tiendrait des réunions secrètes.*
- (3) *L'Évangéline : est le seul grand quotidien de langue française qui couvre l'ensemble des régions francophones à l'Est du Québec.*

- (4) *Canadian National : Compagnie de chemin de fer canadien.*
- (5) *Voir plus loin.*
- (6) *C.N. : Canadian National.*
- (7) *Une plaque destinée à être placée à l'entrée du bâtiment pour indiquer les différents services de mairie.*
- (8) *Antonine Maillet est l'auteur de la pièce acadienne « La Sagouine ».*
- (9) *Le quai.*
- (10) *Quelques.*
- (11) *S.N.A. : Société Nationale des Acadiens.*
- (12) *L'école polyvalente est l'équivalent de nos CEG.*
- (13) *C.B.A.F.T. : Compagnie francophone de radio et de télévision de la région de Moncton.*
- (14) *L'Assomption : Compagnie d'assurance francophone.*
- (15) *Shippé : envoyé (vient de to ship : expédier).*
- (16) *Les Etats : il s'agit des Etats-Unis d'Amérique.*
- (17) *Piastre : l'argent.*